Déclaration de Politique Communale

2024-2030

La Déclaration de Politique Communale (2024-2030) de Saint-Ghislain repose sur un engagement renouvelé et durable. Ce projet ne se limite pas à un mandat de six ans, mais s'inscrit dans une vision à long terme, évolutive et adaptée aux mutations de la société. Il s'agit de valoriser les richesses et le potentiel humain de notre ville, de lui permettre de rayonner tout en restant solidement ancrée dans son histoire et résolument tournée vers l'avenir. Une ville répondant plus que jamais aux besoins de ses citoyens, au travers d'une démarche participative centrée sur l'amélioration constante du cadre de vie.

Saint-Ghislain doit rester une ville juste et équitable, permettant à tous de s'épanouir. Elle doit être toujours plus dynamique et attractive, en favorisant l'innovation, la création d'emplois et l'initiative locale. Tout comme elle se veut solidaire et inclusive, en créant les conditions d'un vivre-ensemble harmonieux et durable, respectant l'environnement et préservant les ressources pour les générations futures.

Cette vision inclut des réponses adaptées aux besoins en matière de logement, de mobilité, d'éducation, de culture, de sport et de loisirs, tout en encourageant la participation citoyenne et en renforçant la démocratie locale.

Sur le plan financier, nous faisons face à des incertitudes quant aux mesures des gouvernements régionaux et fédéraux qui impacteront les finances communales. Malgré cela, nous nous engageons à maintenir une gestion financière saine et rigoureuse. Ce qui implique

de garantir un équilibre budgétaire tout en maîtrisant l'endettement, en optimisant les dépenses et en recherchant des sources alternatives de revenus, telles que des subsides pour financer les projets communaux.

Nous défendrons le personnel communal et para-communal pour assurer la qualité des services publics. Nous dynamiserons le commerce local en soutenant avec force les commerçants et artisans. Tout comme nous encouragerons l'installation de nouvelles activités économiques et veillerons à développer, en respectant l'équilibre environnemental, les zones propices au développement de l'emploi local.

En matière d'**urbanisme** et de **logement**, nous mettrons un point d'honneur à favoriser la mixité sociale en développant des initiatives concrètes pour répondre aux besoins de tous les habitants. Cela passera par la création de nouveaux logements diversifiés, accessibles à différents profils de population, ainsi que par l'incitation à la rénovation de logements existants afin de les adapter aux standards actuels de confort et de durabilité.

Dans le même temps, nous intensifierons nos efforts pour lutter activement contre l'insalubrité des bâtiments, qu'ils soient publics ou privés, afin de garantir des conditions de vie dignes et saines à tous les citoyens.

Pour répondre aux défis contemporains, une vision innovante et moderne de **l'aménagement territorial** sera mise en œuvre, tenant compte des spécificités de notre ville. Cette approche visera à optimiser l'utilisation des espaces disponibles, tout en veillant à préserver l'équilibre entre développement urbain, qualité de vie et respect de l'environnement. Par des choix réfléchis et adaptés, nous ambitionnons de créer des quartiers fonctionnels et harmonieux, où chaque citoyen pourra s'épanouir dans un cadre agréable et inclusif.

Pour garantir la **sécurité** et la tranquillité des citoyens, nous renforcerons de manière significative la présence policière de proximité, afin d'assurer une surveillance accrue et un lien direct avec les habitants. Cette proximité permettra non seulement de dissuader les comportements délictueux, mais aussi de répondre rapidement et efficacement aux préoccupations des citoyens. En complément, nous mettrons en valeur les dispositifs de médiation qui jouent un rôle clé dans la prévention des conflits de voisinage, en offrant des solutions concertées et adaptées aux situations sensibles.

La lutte contre les incivilités fait partie intégrante de nos priorités par le biais d'une politique de prévention et d'information adaptée, doublée de moyens accrus de répression.

Nous poursuivrons également nos efforts pour améliorer la gestion de **l'éclairage public**. Un éclairage de qualité contribuera à renforcer le sentiment de sécurité tout en dissuadant les actes malveillants. Par ailleurs, nous augmenterons le maillage des caméras de surveillance dans les zones où leur installation est jugée nécessaire, en veillant à ce qu'elles soient utilisées de manière stratégique et respectueuse des droits individuels.

La sécurité routière constituera également un axe prioritaire de notre action. Nous mènerons des campagnes de sensibilisation régulières pour rappeler les règles de conduite et promouvoir des comportements responsables sur la route. En parallèle, des

aménagements spécifiques seront réalisés pour réduire la vitesse excessive, tels que l'installation de dispositifs ralentisseurs et l'amélioration de la signalisation.

Sur le plan de **l'éducation** et de la **petite enfance**, nous veillerons à garantir un enseignement équitable et qualitatif pour tous les élèves, en assurant un accès aux mêmes opportunités éducatives, indépendamment de leur origine ou de leur situation sociale. Par ailleurs, nous lutterons fermement contre le harcèlement scolaire en renforçant les dispositifs de prévention et d'accompagnement, et en sensibilisant l'ensemble de la communauté éducative à l'importance du respect et de la bienveillance dans le milieu scolaire.

Nous mettrons en place des mesures pour augmenter la capacité **d'accueil en crèches**, afin de répondre aux besoins criants en la matière et d'assurer une prise en charge adaptée et de qualité des jeunes enfants. Conscients de leur rôle essentiel dans l'épanouissement et le développement des jeunes, nous faisons des activités **extrascolaires** une priorité au sein de notre action communale.

Nous nous engageons également à offrir aux enfants des infrastructures éducatives modernes, spacieuses et accueillantes, propices à un apprentissage épanouissant et serein. Ces établissements seront dotés de matériels pédagogiques adaptés et offriront un environnement stimulant pour le développement des élèves. En outre, le développement numérique dans les écoles sera poursuivi et renforcé pour garantir à chaque élève l'accès aux outils et aux technologies nécessaires à leur réussite académique, tout en favorisant une approche pédagogique innovante et en phase avec les enjeux du monde numérique d'aujourd'hui. Grâce à ces initiatives, nous souhaitons offrir à nos enfants les meilleures chances pour leur avenir.

Nous nous engageons à mettre en œuvre le **développement numérique** de manière ambitieuse et inclusive, en améliorant la connectivité sur l'ensemble de l'entité de Saint-Ghislain. Cette initiative vise à garantir un accès rapide et fiable à davantage de services connectés pour tous les citoyens, renforçant ainsi l'équité territoriale et l'attractivité de notre ville.

Par ailleurs, nous mettrons en place une communication moderne et efficace, en exploitant pleinement les outils numériques. Ces dispositifs permettront de renforcer la transparence dans la gestion publique, d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs locaux et d'encourager un engagement citoyen actif. Grâce à ces efforts, nous souhaitons bâtir une ville connectée, ouverte et tournée vers l'avenir.



En matière de **mobilité**, nous intensifierons la mise en œuvre du Plan Communal de Mobilité (PCM). Nous continuerons à concerter les avis des citoyens, experts et associations locales sur les enjeux de mobilité. Nous moderniserons les abords de la gare et les entrées de ville pour en faire des espaces mieux adaptés aux besoins actuels, facilitant l'intermodalité entre bus,

trains et vélos, et en améliorant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Nous encouragerons les modes de déplacement doux comme le vélo et la marche en aménageant des pistes cyclables sécurisées et des cheminements piétons adaptés. Une politique de stationnement équilibrée sera mise en œuvre, avec des parkings de délestage. Enfin, nous soutiendrons des initiatives de covoiturage et d'autopartage via des plateformes spécifiques. Nous amplifierons également le nombre de points de recharge pour véhicules hybrides ou électriques.

Nous nous engageons à poursuivre une **politique environnementale ambitieuse**, visant à accélérer la transition énergétique. Cet engagement se traduira par la mise en œuvre de projets concrets, notamment la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Nous encouragerons également le développement des énergies renouvelables, telles que le solaire et la géothermie, pour diversifier les sources d'approvisionnement. Parallèlement, des actions de sensibilisation seront menées pour inciter les citoyens à adopter des gestes écoresponsables dans leur quotidien.

Nous redoublerons également d'efforts pour **lutter contre le gaspillage alimentaire** en promouvant des initiatives locales et des pratiques durables. Le compostage sera encouragé comme solution écologique de valorisation des déchets organiques, contribuant ainsi à une gestion plus responsable des ressources. Nous veillerons à préserver la biodiversité en protégeant les habitats naturels et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement dans la gestion des espaces verts. Enfin, des mesures seront prises pour réduire les risques d'inondations, notamment par l'entretien régulier et rigoureux des fossés et des cours d'eau.

Enfin, nous nous engageons à conscientiser les Saint-Ghislainois à **la propreté publique,** en encourageant chacun à adopter des gestes responsables pour préserver un environnement agréable pour tous. Cette démarche reposera sur une politique de prévention active, visant à sensibiliser les habitants à l'importance de maintenir la propreté de l'espace public et à promouvoir les bonnes pratiques au quotidien. Parallèlement, nous mettrons en place des outils efficaces permettant une répression ciblée des comportements inciviques, afin de garantir le respect des règles et de préserver durablement la qualité de vie dans les espaces publics.

De plus, nous continuerons à renforcer nos efforts en matière de **recyclage** dans les services communaux, en veillant à ce que chaque secteur dispose des moyens nécessaires pour gérer les déchets de manière responsable et écologique.

Le bien-être animal sera également une priorité, de manière concrète à travers la création et le développement d'espaces spécialement dédiés aux animaux. Ces espaces offriront des lieux adaptés et sécurisés où les animaux pourront évoluer librement, dans des conditions respectueuses de leurs besoins et de leur bien-être. Par ailleurs, un organe consultatif spécifique sera mise en place pour veiller à la mise en œuvre de ces initiatives, tout en jouant un rôle essentiel dans la réflexion, le suivi et l'amélioration des politiques en faveur des animaux. Cet organe s'assurera également de maintenir un dialogue ouvert avec les citoyens

et les associations engagées dans la protection animale, afin de garantir des actions pertinentes et efficaces.



Les infrastructures sportives seront modernisées de manière à répondre aux normes environnementales les plus strictes et aux exigences de sécurité, garantissant ainsi des conditions optimales pour la **pratique du sport**. Ces améliorations permettront de proposer des équipements modernes et durables, en phase avec les enjeux écologiques actuels, tout en assurant un environnement sûr pour tous les usagers. Parallèlement, des actions concrètes seront mises en place pour accompagner les clubs dans leur développement, notamment par le biais de dispositifs de soutien à la formation des encadrants et à la structuration des clubs, pour leur permettre d'évoluer et de mieux répondre aux besoins des pratiquants.

La **santé** et le **bien-être** des citoyens seront activement promus à travers une série d'initiatives visant à encourager la pratique régulière d'une activité physique. Parmi ces initiatives, les chèques sport permettront à un plus grand nombre de personnes d'accéder à des pratiques sportives variées et adaptées à leurs besoins. De plus, la création et l'aménagement d'espaces publics conviviaux, accessibles et adaptés constitueront des lieux privilégiés pour encourager les citoyens à adopter un mode de vie plus actif. Ces espaces seront pensés pour être accessibles à tous, quel que soit l'âge ou les capacités physiques, et offriront des lieux de détente et de pratique sportive au cœur de notre environnement urbain. Des initiatives en matière **d'alimentation saine** pour les jeunes et moins jeunes seront également renforcées.

De plus, le cadre de vie de nos citoyens sera enrichi par une **offre culturelle** variée et de qualité, soigneusement conçue pour répondre aux attentes des différents publics. Nous veillerons à ce que cette offre permette à tous de s'épanouir à travers des pratiques culturelles accessibles et inclusives, et ce, quel que soit l'âge ou les origines sociales des citoyens. En plus des activités récurrentes, nous encouragerons également les nouvelles formes de culture, garantissant ainsi une ouverture et une évolution constante de notre paysage culturel.

Nous continuerons à soutenir activement les **académies de musique et des arts de la parole**, en leur fournissant les moyens nécessaires pour développer des formations de haut niveau. Nous renforcerons aussi les partenariats avec les écoles, les associations et les artistes locaux, afin de favoriser un dialogue culturel et de permettre à chacun de découvrir et d'explorer de nouveaux horizons créatifs.

Grâce à ces actions concertées, nous souhaitons faire de notre ville un lieu de rencontre, d'expression et de diffusion artistique, un endroit où la culture est accessible à tous et où l'épanouissement personnel et collectif se fait au travers de l'art sous toutes ses formes.

Nous souhaitons développer une politique transversale qui place **les jeunes** au centre de nos actions dans tous les domaines clés de la vie communale. En valorisant les initiatives locales et en accompagnant les jeunes dans leurs projets, nous réaffirmons notre engagement à investir dans leur avenir.

Conscients que la mobilité est un levier majeur pour l'autonomie et l'insertion professionnelle des jeunes, nous mettrons en place un dispositif d'aide à l'obtention du permis de conduire.

Le **patrimoine historique et culturel** de Saint-Ghislain sera lui aussi mis en valeur de manière soutenue à travers le développement de réseaux de sentiers-promenades, permettant ainsi aux habitants et aux visiteurs de découvrir et de s'imprégner des richesses historiques et naturelles de notre région. L'installation de panneaux didactiques connectés tout au long de ces parcours offrira une expérience immersive et interactive, permettant de mieux comprendre l'histoire locale tout en utilisant les technologies modernes. Par ailleurs, un accent particulier sera mis sur le renforcement des infrastructures muséales, avec notamment la redynamisation du Département Mémoire, afin d'enrichir l'offre culturelle et de préserver la mémoire collective de notre territoire.

En parallèle, **l'offre touristique** locale sera mise en avant de manière proactive, dans le but d'attirer davantage de visiteurs et de faire connaître les atouts uniques de Saint-Ghislain. Cette démarche inclura la promotion des différents acteurs touristiques de la région, qu'il s'agisse d'hébergements, de restaurants, de sites historiques et mémoriels ou d'événements culturels, afin de dynamiser le secteur et de soutenir l'économie locale. Grâce à cette valorisation, nous souhaitons offrir aux visiteurs une expérience authentique et enrichissante tout en faisant rayonner Saint-Ghislain au-delà de ses frontières.



Nous voulons renforcer la **fierté d'être Saint-Ghislainois** en développant un fort sentiment d'appartenance chez les citoyens. Cela passera par la valorisation des initiatives et des réussites locales, en mettant en lumière les talents, les projets et les actions qui enrichissent notre ville et reflètent ses valeurs.

Nous nous engageons à poursuivre et à améliorer **l'inclusion** de toutes les personnes à besoins spécifiques. Tous nos projets communaux intègreront des mesures visant à garantir l'accessibilité, l'adaptabilité et l'équité, afin de bâtir une ville toujours plus solidaire, où chacun pourra trouver sa place.

Nous poursuivrons le développement du service au citoyen afin de garantir une mobilité adaptée et accessible pour tous. Pour cela, nous mettrons à disposition les ressources nécessaires, afin de répondre efficacement aux besoins des citoyens en difficulté de déplacement.

Nous souhaitons également développer davantage les projets citoyens afin d'impliquer activement les habitants dans l'amélioration de la qualité de vie. En soutenant les initiatives locales, en facilitant les collaborations entre les citoyens, les associations et les services communaux, nous renforcerons le lien social et favoriserons un sentiment de responsabilité collective. Ces projets, qu'ils concernent l'embellissement des espaces publics, la préservation de l'environnement ou l'organisation d'événements, contribueront à faire de notre entité un lieu toujours plus accueillant et dynamique.

Notre **Centre Public d'Action Sociale** (CPAS) constitue un pilier fondamental de cette cohésion sociale. Pendant cette mandature, nous nous engageons à renforcer son rôle en tant que moteur de solidarité et acteur clé pour davantage d'égalités sociales. Nous souhaitons offrir des solutions adaptées et individualisées aux personnes en difficulté, en mettant l'accent sur l'accompagnement des publics les plus fragilisés.

L'accès à l'emploi sera également une priorité, avec la mise en place d'initiatives visant à favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires en partenariat avec les entreprises locales et les services compétents.

Enfin, nous veillerons à garantir une gestion transparente et rigoureuse des moyens alloués au CPAS. Cette démarche sera guidée par une volonté constante d'écoute active et de proximité avec les citoyens. Le CPAS de Saint-Ghislain incarnera notre engagement pour une commune plus que jamais solidaire, inclusive et tournée vers l'avenir, où chacun pourra trouver sa place.

Cette **Déclaration de Politique Communale** est le fruit d'une ambition collective : celle de construire un avenir serein et harmonieux pour Saint-Ghislain et ses citoyens. Nous sommes convaincus que, grâce à l'engagement de tous, nous pouvons relever les défis qui se présentent et faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Nous invitons tous les citoyens à s'approprier ce projet et à participer activement à sa mise en œuvre. Ensemble, construisons l'avenir de Saint-Ghislain !